

I Participants:

Présents: Jean Hervé PEURIERE, FAYE Lydie, MEUNIER Thierry, BRUNET Viviane, DALLERY Véronique, CHAUX Michel, GOUTORBE Sandy, PILONCHERY Bruno, FARGET Guy.

Absent excusé: Jean-Louis FAFOURNOUX

II Points abordés:

1	Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2018 Sous la Présidence de Lydie FAYE, 1ère adjointe, l'ensemble du conseil approuve les comptes administratifs et les comptes de gestion 2018.
2	Vote du budget primitif 2019 Les différents budgets communaux s'établissent comme suit : Assainissement : Investissement 142 161.42 € Fonctionnement 54 202 € Eau : Investissement 367 654.83 € Fonctionnement 90 838.64 €. Budget Principal : Investissement 467 727.75 € Fonctionnement 1 074 432.74 €. Après présentation de ces 3 budgets communaux le conseil municipal les approuve à l'unanimité.
3	Vote des taux d'imposition 2019 Le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des différentes taxes communales pour 2019.
4	Validation du devis CS Bâtiment En vu de la création du local commercial le conseil valide à l'unanimité la proposition faite par CS Bâtiment pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage au prix de 14 000 € HT pour l'ensemble de la prestation.
5	Questions diverses * Les travaux du château d'eau de Tartaru sont terminés, un compte rendu avec Mr DUCREUX Rémy doit avoir lieu lundi 1er avril. * Afin de sauvegarder nos données informatiques un RDV va être pris prochainement avec la Société EQUINOX pour étudier leur proposition. Mr CHAUX Michel doit les rencontrer. * Pour l'emploi d'été de 6 mois, les candidatures arrivent en Mairie, elles sont à ce jour au nombre d'une vingtaine. * Mme FAYE Colette a informé Mr le Maire qu'elle souhaite prendre sa retraite en fin d'année scolaire, de ce fait une offre d'emploi sera publiée début mai afin de pourvoir à son remplacement à partir de début septembre 2019. * Le conseil a acquis une sono portative au prix de 199 € pour principalement diffuser de la musique lors des cérémonies aux monuments aux morts. * Thierry MEUNIER, adjoint, va examiner avec les employés communaux les solutions les mieux adaptées pour le désherbage au vu de la nouvelle réglementation. * Viviane BRUNET doit prochainement prendre contact avec les Serres de Commières pour établir le devis du fleurissement 2019.
Prochaine réunion adjoint : vendredi 12 avril à 19h Prochaine réunion Conseil Municipal : Mardi 30 avril à 20h.	